

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
WURTELE & C^{ie},
Propriétaires.
ADMINISTRATION ET REDACTION
No. 1540, RUE NOTRE DAME,
(En face de l'Hôtel de Ville).
ABONNEMENT
Édition Quotidienne..... \$3.00 par an
Édition Hebdomadaire..... 1.50

ANNONCES (insertion spéciale)
Première insertion..... 6 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts
Ces de nos annonces qui nous arrivent pour
faire changer leur adresse, sont priés de nous
donner l'ancienne adresse en même temps que
l'adresse nouvelle. Ils devront aussi nous dire
si c'est l'édition quotidienne ou hebdomadaire
qu'ils reçoivent.
Toutes correspondances doivent être adressées
simplement comme suit:

LA PRESSE.
P.O. Boite 1178.
Montréal, Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1887.

C'est demain le jour d'action de grâce
fixé par le gouverneur général pour tout
le Canada.

Il paraît qu'un avocat de Québec va
traduire l'Armée du Salut devant les tri-
bunaux, pour nuisance publique.

Le *Moniteur du Commerce* condamne
fortement le projet de l'Union Com-
merciale, parce que cela fera tort à nos
industries.

"Mais, ajoute le *Moniteur*, sur d'au-
tres industries, disons le mot, il est clair
que c'est notre marché canadien qui sera
envahi en concurrence par les marchés
américains; et sur ces industries la con-
séquence sera précisément d'abaisser la
barrière que la politique nationale avait
voulu établir."

La manufacture de sucre de betteraves
de Farnham sera bientôt changée en ma-
nufacture de laine et de coton. Le conseil
municipal doit accorder à la nouvelle
compagnie un octroi de \$25,000 pourvu
qu'elle emploie au moins trois cents per-
sonnes. Les changements devront se faire
bientôt et c'est l'intention des directeurs
de n'installer que des machines de pre-
mière qualité. C'est une entreprise qui
devra donner un nouvel essor aux affaires
de Farnham.

Les partisans de l'union commerciale
cherchent à faire croire que l'honorable
M. Mackenzie s'est prononcé en faveur
de cette combinaison impossible. Voici
ce qu'il disait en parlant, en 1869 :

"Je consens volontiers à ce que toutes
les concessions possibles soient faites aux
Etats-Unis, pour en arriver à conclure un
traité; mais j'aimerais mille fois mieux
me passer de traité que d'être obligé de
changer nos lois tout les ans suivant le
vouloir des Américains."

La rumeur disant que M. G. J. Bar-
the, de Trois-Rivières, devant être nommé
magistrat stipendiaire, paraît se confir-
mer.

M. Barthe est un excellent citoyen et
un avocat qui a fait sa marque dans le
barreau. Ancien journaliste, il a rendu
de grands services à son parti et il y en
a peu qui méritent plus que lui dans le parti
libéral. Il est parfaitement qualifié pour
remplir le poste honorable de magistrat.
Sa nomination serait bien vue du public.
Il aurait juridiction à Trois-Rivières et à
Arthabaska.

L'indépendant de Fall River dit qu'un
journal démocratique intitulé: *Albany*
Argus, publié dans la capitale de l'Etat
de New-York, vient de révéler les injus-
tices lancées à la face des Canadiens par
maître Foster et consorts, et de renchérir
encore sur ces vieilles rodomontades.
Nous ne sommes ni plus ni moins que des
êtres humains, aviles et abrutis par
l'ignorance et la superstition, suivant ce
journal. Ce nouveau délire est un fa-
natisme de plus à ajouter à la trop longue
liste des calomnies de nos compatriotes.

Les Canadiens de Cohoes, justement
indignés, viennent de protester énergi-
quement contre les insultes ignobles de
ce nouveau fanatisme. On redoute
l'influence politique des Canadiens, car il
paraît que cette sortie furibonde de
l'*Argus* a été causée par le grand nombre
de Canadiens qui s'empressent d'aller de-
vant le tribunal pour obtenir la franchise
électorale. Au lieu d'être humiliés, ils
doivent se sentir honorés d'être flétris
pour les idées de progrès dont ils font
preuve.

Les charretiers de Montréal, comme
corps, à l'exception bien entendu de quel-
ques moutons noirs, qu'il y a, d'ailleurs,
dans tous les troupes, sont plus hon-
nêtes, plus respectables et plus convena-
bles généralement, que ceux d'aucune au-
tre ville du Canada.

Mais ils ont un mauvais défaut. Ils ne
s'occupent pas plus de passer sur une
personne aux traverses des rues que de
prendre leur déjeuner. Et, quand les
rues sont sales, comme elles le sont à pré-
sent, ça ne leur fait pas plus de peine
d'éclabousser tout le monde en passant
que de fumer.

Il peut se faire que cela dépende des
chevaux violents qu'ils ont, mais celui
qui est dans la voiture ne se plaint jamais
qu'il va trop vite; c'est généralement le
contraire.

Les charretiers ne reconnaissent pas de
droits aux piétons qu'ils sont obligés de
respecter. S'ils voulaient se corriger de
ce léger défaut, ce seraient des cochers
aussi parfaits que possible.

Cette observation n'est pas faite dans
le but de faire intervenir la police pour
les obliger d'observer les règlements de
la cité à l'égard des piétons. Cela ne de-
vrait pas être nécessaire.

LACHES INSINUATIONS

La *Patrie* qui a combattu l'enquête des
boudiers parce que les dénonciateurs ne
voulait pas préciser leurs accusations et
désigner les coupables ne se gêne pas
cependant d'accuser vaguement et sans le
nommer "un directeur de la *Patrie*" de
s'être fait donner une maison par l'hon-
orable M. J. B. Rolland, en retour de sa
nomination de sénateur. Notre proprié-
taire, M. A. C. Wurtelle, n'entend pas
laisser passer une telle accusation inap-
proposée et il veut constater que les in-
sinuations de la *Patrie* sont aussi lâches que
fausses. En attendant que nous revien-
dions sur ce sujet, nous publions la note
suivante :

Montréal, 14 novembre 1887.
Mon cher Wurtelle,
Vous me demandez si c'est moi que la
Patrie désigne en accusant un directeur
de la *Patrie* d'avoir obtenu le cadeau
d'une maison de l'hon. M. Rolland. Je
ne me vois pas désigné dans la qualification
de "Directeur de la *Patrie*", parce que vous
savez mieux que personne que si j'ai des
rapports d'amitié avec vous et votre per-
sonnel, je n'ai aucune relation professionnelle
avec la *Patrie* depuis assez longtemps.
Mais je puis me reconnaître dans le fait
que j'ai acheté une maison de l'honorable
M. Rolland. Tout de même il serait en-
courageux, si je me mettais en frais de repous-
ser l'accusation, de me faire dire par la
Patrie que ce n'est pas moi qui suis dé-
signé. Obtenez de la *Patrie* la justice de
nommer celui qu'elle veut atteindre et si
je suis la cible, je me chargerai volontiers
de faire comprendre à la *Patrie* qu'elle a
mal visé.

Votre dévoué,
ARTHUR DANSEURAT.

Allons, s'il y a des braves à la *Patrie*,
c'est le temps de parler.

LA NAVIGATION D'HIVER DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

Voilà que le *Morning Chronicle* du 10
de ce mois remet ce problème sur le ta-
piss, en demandant au gouvernement de
prêter son assistance pour le résoudre.
Nous le secondons volontiers.

"Durant ces deux ou trois dernières
années, dit-il, le gouvernement fédéral a
dépensé des sommes d'argent considéra-
bles pour s'assurer de la praticabilité de
la navigation dans la baie d'Hudson; il a
rencontré dans cette tentative, même
dans la saison d'été, plus de difficultés
qu'il y en aurait à surmonter dans la na-
vigation d'hiver du golfe Saint-Laurent.
C'est un problème qui se pose à la justice
du gouvernement."

"Fut M. Edmund Sewell, à la fois
marin expérimenté et constructeur de na-
vires d'une rare habileté, avait une foi
entière dans le succès de l'entreprise, et
eût-il vécu quelques années de plus, il est
probable qu'il l'eût menée à bonne fin.
La grande majorité des pilotes du golfe
saint-Laurent, le capitaine Rhodes va
plus loin, lorsqu'il prétend qu'on peut
même tenir le chenal libre, durant tout
l'hiver, entre Québec et Montréal."

Encore l'année dernière, le consul gé-
néral de Suède et de Norvège exprimait
l'avis, qu'avec un steamer construit sur
le modèle de ceux qui font la traversée,
dans des glaces autrement difficiles et
épaisses que celles de notre golfe, autre
Stockholm, en Suède, et les côtes Russes
de la Baltique, on pourrait naviguer à
l'aise, au cœur des hivers les plus rigou-
reux, dans les eaux du golfe Saint-Lau-
rent, depuis Terre-Neuve jusqu'au bas de
l'île d'Orléans; ajoutant que saine jettée
était construite au Cap Tourmente, qui
serait bientôt relié à la cité de Québec par
un chemin de fer, les steamers trans-
atlantiques pourraient s'y rendre sans au-
cune difficulté.

Cette assertion a été confirmée depuis,
presque de point en point, par l'accident
survenu à un bateau charbonnier de M.
Ross, le "Gretlands" qui fut empêché
par les glaces obstruées l'étroit chenal du
sud de l'île d'Orléans, de se rendre au
port de Québec.

Forcé de relâcher aux Eboulements
le capitaine tenta vainement, à deux
reprises, en décembre dernier, de re-
monter le fleuve jusqu'à Québec; deux
autres tentatives qu'il fit plus tard ne lui
réussirent pas davantage, et ce n'est qu'à
la fin de mars qu'il put enfin atteindre le
port. Au dire du capitaine, il n'a trouvé
aucun embarras sérieux à naviguer jus-
qu'au bas de l'île d'Orléans, les glaces
laissant entre elles un passage libre, soit
au nord soit au sud, suivant la prédomi-
nance des vents. Si un port d'hiver ou
une jettée eussent existé au Cap Tour-
mente, il n'y a pas de doute qu'il eût pu
facilement y arriver.

Avec ces perspectives encourageantes,
le gouvernement ne devrait-il pas voter
un certain crédit pour tenter la réussite
de la navigation d'hiver dans le golfe,
qui serait d'une toute autre importance,
à tous points de vue, que celle de la baie
d'Hudson qui lui a coûté bien cher pour-
tant.

Il est trop tard pour songer à résoudre
ce problème, cette année, mais si le gou-
vernement vote une somme d'argent rai-
sonnable en vue de réaliser ce projet,
nous sommes informés que même en vue
de tenter l'entreprise en même temps
quelles ferait la chasse au loup-marin sur
les glaces, au printemps. Ce serait faire
d'une pierre deux coups : ouvrir une nou-
velle voie au commerce et encourager un
industrie féconde qui donnerait de l'emploi
et du pain aux pêcheurs de la côte si
rudement éprouvés depuis quelques an-
nées par une succession ininterrompue de
mauvaises pêches.

L'Électeur, développant la pensée du
chef du gouvernement, écrivait le jour
même de la publication des résolutions, le
10 de ce mois :

"Il appartenait bien à l'honorable M.
Mercier de convoquer cette conférence,
puisque c'est sur la question même de
l'autonomie des provinces que se fonde l'An-
glo-terre lors de l'arbitrage impérial, qu'il
s'est séparé du parti conservateur."

Or, que voyons-nous ! L'Anglo-terre
directement et formellement invitée à
prendre le contrôle absolu, sans responsa-
bilité vis-à-vis de nous, de nos destinées
provinciales !

GUERRE A LA CONSTITUTION.

Les libéraux dans la conférence inter-
provinciale ont décrié la déchéance de la
Confédération, probablement pour avoir
plus de facilité pour arriver à l'Union Com-
merciale. Mais il n'est pas dit que leur
œuvre aura les résultats attendus.

La conférence de Québec est aussi an-
dine que peu dangereuse, mais on voit que
de mauvaises intentions ont présidé à
l'adoption des résolutions qu'elle contient.
Il est évident que les membres de la confé-
rence, ont en vue d'affaiblir la constitu-
tion qui nous régit, en cherchant à la dé-
pouiller des attributions que lui a confiées
l'Acte de la Confédération. Pour qu'ils
singuliers les membres de cette conférence
étaient tous des ministres provinciaux et
presque toutes les résolutions qu'ils ont
adoptées portent sur des questions fédé-
rales. Ces messieurs ont montré qu'ils
connaissent peu les besoins de leurs pro-
vinces respectives, puisqu'ils n'ont pas
tant cherché à leur obtenir des avantages
qu'à créer des embarras au pouvoir cen-
tral, ou qu'ils veulent tout simplement la
ruine de la Confédération, puisqu'ils ont
essayé de lui ôter les pouvoirs qui sont né-
cessaires à son bon fonctionnement.

En leur qualité de ministres des pro-
vinces, les membres de la conférence de-
vaient étudier les moyens de sauvegar-
der les droits des législatures et de dé-
velopper les ressources des provinces. Mais
ce n'est pas cela qui a été fait. On a
cherché à porter des coups au gouver-
nement fédéral. Le public aurait accueilli
avec beaucoup de satisfaction un pro-
gramme large et basé sur des idées de
progrès, dans le but d'assurer l'harmonie
qui doit exister entre le parlement et les
législatures. Dans ce cas, la conférence
aurait eu son utilité et on aurait vu que
les membres qui la composaient étaient
animés de bonnes intentions. Tout le
monde eût applaudi à ce résultat.

Malheureusement, c'est tout le contra-
ire qui est arrivé. Au lieu de chercher à
faire régner l'harmonie, ils ont cherché à
susciter des conflits d'autorité et de ju-
ridiction en faisant confusion des droits
respectifs des deux pouvoirs. Si les prin-
cipes de la conférence prévalaient, nous
aurions le triste spectacle d'un empiète-
ment continu d'un pouvoir sur l'autre,
de conflits de juridiction et d'abus d'au-
torité.

Les provinces déclineraient sans cesse le
parlement et ce dernier revendiquerait
ses droits pour se conformer à la constitu-
tion et ce serait une guerre intestine qui
nous menerait directement à la rupture
du lien qui unit les provinces entre elles.
Lorsqu'ils auraient obtenu ce résultat,
ils auraient ensuite l'espérance d'arriver
à l'union commerciale avec les Etats-Unis
ce qui ne saurait être autre chose que l'an-
nexion; ces messieurs auraient atteint
leur but.

M. Mercier a en grand tort d'attacher
son nom à une œuvre de destruction
comme la conférence interprovinciale. Les
résolutions dévoilent parfaitement les ten-
dances et le but de la conférence, bien
qu'elle les masque sous les apparences
d'une revendication de l'autonomie des
provinces. On voit que l'objet principal
de ce mouvement politique est de dépo-
siter le pouvoir central, afin d'affaiblir le
lien, l'intérêt qui unit les provinces pour
le bien commun du pays.

Au lieu d'éviter des conflits de ju-
ridiction la Conférence en suscite; au lieu
de faire régner l'harmonie, elle crée des em-
barras; au lieu de donner de la force aux
provinces elle en ôte au parlement en vou-
lant le priver d'un privilège au profit du
parlement impérial. En donnant à l'An-
glo-terre, comme le veut la conférence, le
droit exclusif du désaveu de nos lois, on
prive le Canada des libertés politiques,
pour la conquête desquelles il a combattu
avec tant d'héroïsme pendant si longtemps.
Le Canada perd par là le plus beau pri-
vilège que nous puissions avoir. Ce serait
là un des effets désastreux de la confé-
rence. Notre constitution n'aurait plus de
pouvoir, elle serait sans appui, sans force
et sans autorité. Ce serait du coup brisé
le lien qui unit les provinces entre elles
et de ces ruines surgirait l'union commerciale
avec les Etats-Unis.

AU LOUP!

Sus au Loup-marin!
(Suite)

LES LOUPS-MARINS DU GOLFE SAINT-LAURENT

Vous ne permettez sans peine de par-
ler désormais plus sérieusement du sujet
général, au point de vue économique et
industriel que je traite en ce moment.
La description du phoque étant faite, ses
mœurs étant connues, il nous reste à
parler des intimes de la famille qui fré-
quentent les eaux de l'Atlantique, à l'estuaire
du Saint-Laurent, et remontent
notre fleuve aussi loin que les eaux salées
de la mer.

Vis-à-vis de Terre-Neuve, sur les bancs
et au remontant le long des côtes du La-
brador, comme dans le golfe Saint-Lau-
rent, il n'y a que quatre variétés de phoques
qui sont :

1. le loup marin d'esprit : *harbor ou bay seal*.

2. le *square flipper*, ou phoque barbu, le
vestige des Esquimaux.

3. le *hooded seal* ou phoque moine.

4. le *horn seal*, vulgairement le *brasseur*
ou le *barre*, le *Cœur*.

Le loup-marin d'esprit (Bay ou harbor
seal). Le plus petit de tous les phoques,
peut-être aussi le plus gentil; c'est celui
qu'on voit durant toute l'année, au cœur
même de l'été, dans les havres de la côte
nord, dans les rivières, au pied des rap-
ides, évoluant avec une certaine élégance
autour des navires, s'approchant, recu-
lant, plongeant, dansant parfois sur les
vagues, sortant une moitié de son corps
hors de l'eau comme pour mieux nous
voir, curieux, évidemment intéressé de
notre présence.

A Mingan, on les compte par centaines;
dans les rivières, j'en ai vu plus de vingt

à la fois, au pied de la même chute; ils
naissent et vivent dans nos eaux, sur nos
sables, nos îlots et nos cotes (écueils). Les
mères mettent bas, sur terre, au commen-
cement de juin et font leurs amours au
mois d'août; un cercle de poils soyeux
marque l'endroit où le petit a été déposé,
d'où il s'est élancé à l'eau pour la première
fois; c'est là son berceau, voyez ses lan-
gues! Les chasseurs de la côte en tuent un
certain nombre durant l'été; ils en pren-
dront d'autres dans leurs filets, à l'au-
tomne, mais en somme, les *harbor seals*
sont trop peu abondants et surtout trop
petits (les plus gros ne vont pas à 200 lbs)
pour qu'ils puissent représenter une va-
leur notable dans une spéculation de
chasse au loup-marin.

Passons alors à d'autres :

2. Le *square flipper* ou phoque
barbu : Les auteurs que j'ai sous la
main, et je n'ai pas le temps
de me renseigner plus à fond ailleurs, me
disent que le *square flipper* est rare sur
les côtes de Terre-Neuve. De là, j'ai lieu
de croire qu'il est encore plus rare sur les
côtes du Labrador Canadien. Peut-être
est-ce le *Wahisious* dont parle l'abbé
Ferland? A tout hasard, il est bien sûr
qu'il n'a pas une valeur importante dans
l'exposé que nous avons à faire :

3. Le *Phoque-moine* ou *phoque* (*hooded seal*). C'est une bête puissante, qui me-
sure jusqu'à vingt pieds de longueur, rail-
lante et courageuse, luttant jusqu'à la
mort pour défendre sa progéniture. Plus
d'une fois, les chasseurs les plus acharnés
ont dû reculer devant elle parce qu'ils
n'avaient plus de force dans la fuite.

Le capitaine Jones, de Natashquan,
me racontait, cet été même, qu'il a vu
trois chasseurs bien armés et intrépides,
aux prises avec un *moine* mâle, qui pen-
dant près de vingt minutes, sur leur ten-
tête et même gagner du terrain sur eux.
La mère, le père et leur petit se trou-
vaient sur une glace; nos trois chasseurs
les attaquent sans calcul, tirant leurs
coups de fusil dans la masse, au
hasard; mais il se trouva, pour leur
malheur, que le petit fut frappé à
mort. Ils ne pouvaient avoir plus mau-
vaise chance : car le moine aime mieux
ses petits que lui-même, et pour les ven-
ger il trouve le double du courage
qu'il pourrait déployer pour les sauver.

C'est un axiome de chasse "qu'en atta-
quant une famille de moines il faut d'a-
bord abattre le mâle"; lui mort, on a
 vite fait de réduire la femelle et le petit.
Mais, si vous commencez par le petit,
gare à vous!

Pas moins de vingt-cinq coups de fusils
furent tirés à bout portant sur l'animal;
il était percé de part en part, le sang
jaillissait de ses flancs à chaque aspira-
tion, mais il ne paraissait pas sentir ses
blessures; la tête haute, la gueule écu-
mante et baveuse de sang, il marchait
broyant, labourant la glace, de son
poids, de ses mains, de ses pieds, brûlant
ses trois adversaires de la flamme de
ses yeux, les asphyxiant de son haleine
empuée; avec des mouvements de cata-
pulte, il allait les atteindre, les pousser à
l'eau, les déchirer de ses dents ou les
écraser sous ses pieds, lorsque l'un d'eux
s'écria : "serait-il possible que des
hommes aient peur d'un loup-marin?"

En même temps, se précipitant sur l'ani-
mal, il lui plongeait son contenu de chasse
au défaut de l'épaulé; le vieux moine
ouvrait la gueule, comme dans un baille-
ment, puis sa tête si fière s'abattait lourde-
ment sur la glace; il était mort.

De rage, le vainqueur l'éventra, lui ar-
racha le cœur (masse de la grosseur d'un
seu), qui fit trois bonds spontanés après
avoir roulé sur la glace; le sang de l'ani-
mal était chaud, que la main plongée
dans ses entrailles ne pouvait y résister
que quelques secondes.

On compta les trous de balles dans
son corps : il y en avait dix-sept, dont
six percés, d'autre en outre.

A l'avenir, ajouta le capitaine, si
ces trois chasseurs se rencontrent
en pareille position, ils devront savoir
comment s'y prendre pour éviter d'être
administrés par un vieux moine.
Celui-là n'avait pourtant que quatorze
pieds de longueur, et je vous répète qu'il
y en a qui mesurent jusqu'à vingt pieds,
dans les eaux du golfe Saint-Laurent
même.

A. N. MONTPETIT.

(A continuer)

CAPOTS ET MANTEAUX ET FOUR- RURES

Le plus grand assortiment de capots et
de manteaux de fourrure de toute es-
pèce se trouve au No 1429 rue Sainte-Cathe-
rine, chez Francœur et Sainte-Marie. En
gros et en détail.

CAPOTS ET MANTEAUX EN BOKARA

Nous avons tout ce qu'il y a de plus riche
en capots et en manteaux de bokara. In-
utile d'aller ailleurs, nous pouvons faire
mieux que n'importe qui, et vous pouvez
vous en assurer par vous-mêmes en venant
nous voir.

CH. DESJARDINS,
1587 rue Sainte-Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
Montréal.

N. B. — Nous avons besoin de tailleurs de
pèlerine.

PROPRIETES A VENDRE

No 134 RUE D'ONTARIO, entre les rues Saint-
Christophe-Pent se jouant facilement \$15,000 par
mois. Cette propriété serait très avantageuse
comme place commerciale.

No 62, 67 et 68 RUE PATERNAIS, entre
les rues St. Catherine et Notre-Dame, tout près
de l'Église St. Vincent de Paul. Terrain 21 x 75,
maison 1 x 30 à trois étages, solage en pierre,
toit français. Peut se louer de \$32 à \$50 par mois.
Argent à prêter à 5 et 6 par cent.

S'adresser à

16 BELANGER, Notaire,
116 rue V. station.

31 oct—juin

Grande Chance pour un homme possédant un petit capital.

Un moulin à Ste Thérèse de Blainville avec
batterie de 23 x 48 à deux étages et pouvoir de
30 forces à la vapeur et ayant différentes ma-
chines, un planneur, une scie, circulaire pour
billots, scies à barreaux, moulins, cardes fou-
ches et différentes autres machines, le tout à
être vendu ou loué à termes faciles; le moulin
étant situé près du dépôt du Pacifique, c'est une
place très centrale où plusieurs embarque-
ments de chemin de fer viennent communiquer.
S'adresser sur les lieux ou à

E. L.

F. DRAPEAU,
120 rue St. Laurent

COLONNE CARSLEY.

Mercredi, 16 Novembre 1887

LES PREMIERS PAS VERS LA FOR- TUNE.

Deux bohèmes dans un café. "Que
vous est-il arrivé vieux ami? Avez-vous
obtenu une situation?"
"Oh j'ai abandonné le journalisme pour
me livrer au commerce. Je suis maintenant
marchand de meubles."
—En avez-vous vendu?
—Oui, les miens.

Flanelle de fantaisie pour chemises
Flanelle de fantaisie pour chemises
Flanelle de fantaisie pour chemises

S. CARSLEY

Flanelle blanche de Saxe
Flanelle blanche de Saxe
Flanelle blanche de Saxe

S. CARSLEY

Flanelle écarlate de Saxe
Flanelle écarlate de Saxe
Flanelle écarlate de Saxe

S. CARSLEY

Flanelle à draps
Flanelle à draps
Flanelle à draps

S. CARSLEY.

STORES ET ETOFFES A STORES

Stores et étoffes à stores
Stores et étoffes à stores
Stores et étoffes à stores

Splendide assortiment de stores avec
bords de fantaisie. Etoffes à stores, di-
verses patrons et toutes largeurs.

S. CARSLEY

Rideaux pesants
Rideaux pesants
Rideaux pesants

Grand assortiment de rideaux pesants,
1 1/2 verge et 2 verges de largeur, de \$1.50.

S. CARSLEY

SPECIAL.

Nouvelle soie et nouveau satin noirs.
Nouveau gros grain noir
Nouveau surah noir
Nouveau moiré noir
Nouveau satin merveililleux noir
Nouveau satin duchesse noir
Nouveau satin de Lyon noir.
Nouveau satin de Rhodane noir.
En vente à des prix spéciaux durant ce
mois.

S. CARSLEY.

QUESTION EMBARRASSANTE.—Le Profes- seur au nouvel élève :

—Quel est le métier de ton père?
L'élève—Suis-je obligé de répondre?
Le professeur—Oui, certainement.
L'élève—(Après beaucoup d'hésitation.)
Mon père est la femme qui a de la barbe
au cirque.—*Almanach Amusant.*

Faïlle française de couleur
Faïlle française de couleur
Faïlle française de couleur

Les couleurs les plus fashionables avec
garanties spéciales pour appareiller.

—ACQUIS—

Bel assortiment de popeline irlandaise,
véritable marchandise, fabrique Pimbro.
Allez directement chez S. Carsley pour
manteaux de peluche, dolmans, gilets et
sacques tandis qu'ils sont à meilleurs mar-
ché qu'ailleurs.

BONS MARCHES

Assortiment splendide de velours broché
en vente à la moitié du prix original.

Tapis Kidderminster et Ingrain
Tapis Kidderminster et Ingrain
Tapis Kidderminster et Ingrain

Assortiment complet consistant en
Union tout laine, à trois plis, aussi ligne
choisie de tapis allemand tout laine à des
prix très bas.

S. CARSLEY

S. CARSLEY.

No 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

TWEEDS! TWEEDS!

UNE ENORME QUANTITÉ

INDICATEUR DE CHEMINS DE FER

INDICATEUR DE CHEMINS DE FER

Les trains arrivent à la gare Mount-
tune comme suit:

DE L'OUEST—Chicago, Detroit, Toronto et les
stations intermédiaires, 8 h s.m., 4 h 00 p.m.
Carnegie, 6 h 30 s.m., Kingston, 5 h 15 p.m.
St-Matthew, 9 h 37 a.m. et 5 h 32 p.m.
Ottawa, chemin de fer Canada Atlantique, 11 h 30
a.m. et 5 h 25 p.m.

Lacolle, 6 h 45 a.m., 7 h 45 a.m., 5 h 47 a.m., 9 h 35 a.m.,
1 h 00 p.m. et 5 h 20 p.m.; 4 h 33 p.m., 5 h 32 p.m., 7 h 05
p.m., 9 h 45 a.m.

DE L'EST—Quebec, 5 h 21 p.m., Portland, Boston,
Springfield, Quebec, St-Jean et Bailef,
6 h 30 a.m., 8 h 10 p.m., Sainte-Julie et Island
Pont et stations intermédiaires, 11 h 45 a.m.

Sorel train la station de raccourcissement de Sorel-Rosielle, 11.55 a.m., Sorel via M. & S., 8.20 a.m. et 11.30 p.m., Roy, Ruiland, St-Alban, 8.20 a.m. et 11.30 p.m., Bosion via le Vermont Central, 7.40 a.m., 8.00 p.m. et 11.30 p.m., New-York, via Rousseau Point, 9.00 a.m. et 10.40 p.m., Saint-Jean, 3.50 p.m., tous les jours. Lundi, 8.45 a.m.

Lennoxville, Huntingdon, Fort Covington, 8.20 a.m., 11.30 a.m., Sherbrook, 8.20 a.m., 11.30 a.m., Waterloo, Grandby, 10.30 a.m. et 2.40 p.m.

Train suburbain de Newport, Cowansville et Farnham, 16.10 a.m.

OUR LOUDEST—Chicago, Detroit, Toronto et les stations intermédiaires 8.50 a.m., 8.25 p.m. et 11.50 p.m. Brockville, min. 1.25 a.m.

Cornwall, 6.09 p.m. Saint-Laurent, 7.50 a.m. et 5.15 p.m.
 Pour Ottawa, par les chemins de fer Grand-Tronc et Canada Atlantique, 8.35 a.m. et 4.30 p.m.
 Pour Lachine, 6.50 a.m., 6.50 a.m., 7.45 a.m., 9 et 10.30 a.m., midi, 2.30, 3, 6.15, 7.15 et 9 p.m.
 OÙ L'EST—Portland, Boston, Québec, Saint-Jean et Halifax, 10.15 p.m. Québec et Port-

**Service des trains suburbains entre
Montréal, Longueuil et Saint-
Lambert.**

Toronto et de l'Ouest, 8.15 a. m. (dimanches compris) et 8.15 p. m.; d'Ottawa, 8.00 a. m., 12.35 p.m. et 8.05 p. m.; de Winnipeg et Vancouver, 8.00 a. m.; de Québec, 3.30 p. m. (dimanches compris), 8.05 p.m., 6.30 a.m. et 10.05 a. m. (dimanches seulement) de Portland.

RANCE! CANADA!

BOSSIERE, FRERES & Cie, Havre.
et No 209 rue des Commissaires,
mai-1 a Montréal

steamer **BOHEMIAN**, capt. Baker, par-
pour Cornwall et les ports intermédiaires
Jardis et Vendredi à midi, à l'ouverture
sail.

Traverse de Laprairie
vapeur **LAPRAIRIE**, capt. Bourassa, par-
aux heures suivantes autant que possible
et, jusqu'à la clôture de la navigation,
à partir du départ du 3 au 31 octobre, les di-

Montréal—7.30 a.m. 11.00 a.m. 4.50 p.m.
 La Prairie—6.30 a.m. 9.00 12.30 p.m.
 Octobre jusqu'à la clôture de la Navigation, les dimanches et fêtes exceptés:

DE MONTREAL	DE LA PRAIRIE
8 a.m. 2.00 p.m. 1	7.00 a.m. 10.00 a.m.

Traverse de Longueuil
JOURS DE SEMAINE ET FÊTES
Longueuil à Hochelaga à 6.00, a.m.
40, 8.20, 9.00, 9.40, 10.20 11.00, 11.40, 12.00
1.10, 1.40, 2.20, 3.00, 3.40, 4.00, 4.40, 5.00, 5.20

Hochelaga à Longueuil, 6.30, a.m., 7.30, 8.
 29, 10.00, 10.40, 11.20, 12.10, p. m., 12.40, 1.20
 2.00, 2.40, 3.20, 4.00, 4.40, 5.20, 7.00, p.m.
 ice entre Longueuil et Laprairie
 VOYAGES DU DIMANCHE
 Longueuil à 8.00, -- -- 12.30, -- -- 1.45, 2.30

Montréal, quai du *Laprairie* à 3,40 a.m.
m., 2,20, 3,35, 5,00 p.m.
Hochelaga, 9,05 a.m., 1,30 p.m., 2,45, 4,00
m.
eau des billets où l'on peut retenir des ca-

ques, en face du St Lawrence Hall; John Smith, hôtel Windsor; A. R. Chaffee, jr., à rue St-Jacques; Hy St. Dixier, Balmoral; Robt. McEwen, bassin du Canal, et au n de la compagnie, quat Richelieu, au te la Place Jacques-Cartier.

Sur, du trafic,
eau principal. 223 rue St-Paul.
réel, 6 octobre 1857.

INDICATEUR DE CHEMINS DE FER

**Les trains arrivent à la gare Moncton
tous comme suit :**

DE LOUEST—Chicago, Detroit, Toronto et les
stations intermédiaires, à 5 a.m. et 5.00 p.m.
Cornwall, 9.00 p.m. Kingston, 5.15 p. m.
Saint-Léonard, 9.37 a.m. et 5.32 p.m.
Ottawa, chemin de fer Canada Atlantique, 11.30
a.m. et 8.20 p.m.
Lachine, 6.48 a.m., 7.45 a.m., 8.45 a.m., 9.53 a.m.,
1.00 p.m., 2.18 p.m., 4.23 p.m., 5.30 p.m., 7.08
p.m.

DE L'EST—Quebec, 5.32 p.m., Portland, Boston,
Shirbrooke, Quebec, Saint-Jean et Halifax,
6.00 a.m., 8.10 p.m. Saint-Julie et Island
Pond et stations intermédiaires, 11.45 a.m.

Sorel train la station de raccourcissement de Sorel-Rosielle, 11.55 a.m., Sorel via M. & S., 8.20 a.m. et 11.30 p.m., Roy, Ruiland, St-Alban, 8.20 a.m. et 11.30 p.m., Bosion via le Vermont Central, 7.40 a.m., 8.00 p.m. et 11.30 p.m., New-York, via Rousseau Point, 9.00 a.m. et 10.40 p.m., Saint-Jean, 3.50 p.m., tous les jours. Lundi, 8.45 a.m.

Lennoxville, Huntingdon, Fort Covington, 8.20 a.m., 11.30 a.m., Sherbrooke, 8.20 a.m., 11.30 a.m., 1.45 p.m., 4.30 p.m., Waterloo, Granby, 10.30 a.m. et 2.40 p.m.

Train suburbain de Newport, Cowansville et Farnham, 16.10 a.m.

**Les trains partent de la gare Beauve-
ture comme suit:**

**POUR L'EST—Chicago, Détroit, Toronto et
les stations intermédiaires, 8.55 a.m., 8.25 p.m.
et 11.30 p.m. Brockville, mixte, 1.30 p.m.
Cornwall, 2.09 p.m. Saint-Laurent, 7.50 a.m.
et 3.15 p.m.**

**Pour Ottawa, par les chemins de fer Grand-
Tronc et Canada Atlantique, 8.25 a.m. et
3.15 p.m.**

**Pour Lacépine, 5.50 a.m., 6.50 p.m., 7.45 a.m. et
3.15 p.m.**

[illegible]

Les trains arrivent à la gare Dailhousie comme suit :

Toronto et d'Ouest, 8.15 a.m., 6 milimètres compris ; pour Ottawa, 9.05 a.m., 12.35 p.m. et 8.05 p.m.; de Winnipeg et Vancouver, 8.00 a.m. et de Québec, 3.50 p.m., 6.15 p.m. et 8.05 p.m. Les trains de Portland, Boston, etc., 7.15 a.m., 6 milimètres compris ; pour Saint-Jean, 7.45 a.m., 10.15 a.m., 1.45 p.m., 4.15 p.m., 7.45 p.m., 10.15 p.m., 6 milimètres compris ; pour Saint-Jean, 8.20 a.m., 1.45 p.m., 4.15 p.m. et 8.30 p.m., de Saint-Lin, 8.35 a.m., de Saint-Eustache, 8.35 a.m.

Les trains partent de la gare Dailhousie comme suit :

Pour Toronto et l'Ouest, 8.10 a.m. et 8.30 p.m., 6 milimètres compris ; Pour Ottawa, 9.05 a.m., 12.35 p.m. et 8.05 p.m.; de Winnipeg et Vancouver, 8.20 p.m. ; Pour Québec, 8.10 a.m., 5.10 p.m., 6 milimètres seulement, 3.59 p.m., 6.15 p.m. et 8.05 p.m. Les trains de Portland, Boston, etc., 8.10 a.m. et 7.45 p.m., 6 milimètres compris ; pour Saint-Jean, 7.45 p.m., 10.15 p.m., 1.45 p.m., 4.15 p.m., 7.45 p.m., 10.15 p.m., 6 milimètres compris ; pour Saint-Jean, 8.20 p.m., de Saint-Lin, 8.30 p.m., de Saint-Eustache, 8.30 p.m.

RANCE! CANADA!



LIGNE BOSSIÈRE
 s contract avec le Gouvernement de la Puissance, faisant le service entre le
HAVRE et MONTREAL
 TOUS LES VINGT JOURS
 Le PANAMA partira du Havre pour Halifax le 1^{er} Novembre.
CONNAISSEMENTS DIRECTS
 nés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montreal pour les principales villes de France et d'Europe.

BOSSIERE, FRERES & Cie, Havra.
et No 209 rue des Commissaires,
mai-1 a Montréal

**Compagnie de Navigation du
Richelieu et Ontario.**



7---Arrangements d'Automne---1887

—19—

Vapeurs de cette compagnie voyageant
MONTREAL et QUEBEC feront le ser-
vice régulier commençant Lundi, 2 mai :
steamer **QUEBEC**, capt. Robt Nelson, les
lrs, Mercredis et Vendredis.
steamer **MONTREAL**, capt. L. H. Roy,
lrs, Jeudis et Samedis, à 8 heures p. m.
Montreal

steamer **BOHEMIAN**, capt. Baker, par-
courra Cornwall et les ports intermédiaires
Jeudis et Vendredis à midi, à l'ouverture
d'été.

Le paquebot **LAPRAIRIE**, capit. Napoléon, partira pour Toulon, Gênes le 14 et Venidres, à 1.30 p. m., commençant mai.

Le steamer **CHAMBLY**, capit. Jean Chaplain, partira pour Chumbly les Mardis et Vénidres, à 13 h. m., commençant le 3 mai.

Le steamer **TERREBONNE**, capit. Laforce, après le 28 octobre, partira tous les jours, anche excepté, 2.30 h. p. m., pour Vers, arrêtant à Houcherville, Varennes, et contournant les Lanois, Mercredi, Jeudi, Samedi.

Traverse de Lapralrie

Le vapeur **LAPRAIRIE**, capit. Bourras, partira tous les jours, à 10 heures, pour les heures suivantes, autant qu'il possible.

du départ du 3 au 31 octobre, les di-
ches et fêtes exceptés :
Montreal - 7.30 a.m. 11.00 a.m. 4.00 p.m.
Trois-Rivières - 6.30 a.m. 9.05 12.30 p.m.
31 octobre (fête) la clôture de la Naviga-
tion, les dimanches et fêtes exceptés :
DE MONTREAL DE LA TRINITE
0 a.m. 3.00 p.m. 1 7.00 a.m. 10.00 a.m.

Traverse de Longueuil

JOURS DE SEMAINE ET FETES

Longueuil a Hochelaga a 6.30 a.m.
40, 8.20, 9.00, 9.40, 10.20 11.00, 11.40, 12.50
1, 1.40, 2.20, 3.00, 3.40, 4.20, 4.50, 6.00 p.m.
Hochelaga a Longueuil, 6.30 a.m., 7.20, 8.
20, 10.00, 10.40, 11.20, 12.00, 12.40

2.00, 4.40, 3.25, 4.00, 1.40, 3.20, 7.00, p.m.
Ice entre Longueuil et L'Assomption
 VOYAGES DU DIMANCHE
 Longueuil à 8.00 a.m., 12.30 p.m., 1.45, 3.00
 m.,
 Montréal, quai de L'Assomption à 8.10 a.m.,
 m., 2.30, 3.35, 5.03 p.m.
 Hochelaga, 9.03 a.m., 1.30 p.m., 2.45, 4.03
 m.,
 Eau des billets qu'on peut retirer des ca-
 sseurs : chez J. J. Dufour, No. 1564 rue
 Jacques, en face du St Lawrence Hotel; John
 Moffitt, hôtel Windsor; A. R. Charfès, jr.,
 rue St-Jacques; Hy St. Dizier, Balmoral
 Hotel; McEwen, bassin du Canal, et au
 de la compagnie, quai Richelieu, au
 de la Pile.

MILLOY, J. B. LABELLE,
Sur, du trafic, 223 rue St-Paul.
Gérant
réal, 6 octobre 1957.

EXTRA

A NOS ABONNES DE SOREL

M. P. E. Boucher est maintenant le seul agent de LA PRESSE et de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS.

POIRIER, BESSETTE & CIE

Ferniers de la circulation de LA PRESSE, 1540 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL-Photos - Voir l'annonce.

COUR DU BANC DE LA REINE

10 novembre 1887.

Présidence de Son Honneur le Juge en chef A. A. Dorion.

M. R. Fréchet et J. N. Greenhalgh représentent la couronne.

M. L. W. Slocum, greffier de la Couronne.

On continue l'affaire Downie.

M. Saint-Pierre et Barry adressent la parole aux jurés.

M. Kerr leur succède au nom de la poursuite et la Cour resume les débats.

A une heure les jurés entrent dans leur salle de délibérations.

Robert Graham, accusé de vol avec effraction subit son procès.

LOTTERIE NATIONALE

Cet après-midi a eu lieu au Cabinet de Lecture Provincial, le sixième tirage mensuel de la Loterie Nationale, sous la présidence de MM. les abbés Bonin et Laplante.

Tous les numéros gagnants: 50,000

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

EXTRA

A NOS ABONNES DE SOREL

M. P. E. Boucher est maintenant le seul agent de LA PRESSE et de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS.

POIRIER, BESSETTE & CIE

Ferniers de la circulation de LA PRESSE, 1540 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL-Photos - Voir l'annonce.

COUR DU BANC DE LA REINE

10 novembre 1887.

Présidence de Son Honneur le Juge en chef A. A. Dorion.

M. R. Fréchet et J. N. Greenhalgh représentent la couronne.

M. L. W. Slocum, greffier de la Couronne.

On continue l'affaire Downie.

M. Saint-Pierre et Barry adressent la parole aux jurés.

M. Kerr leur succède au nom de la poursuite et la Cour resume les débats.

A une heure les jurés entrent dans leur salle de délibérations.

Robert Graham, accusé de vol avec effraction subit son procès.

LOTTERIE NATIONALE

Cet après-midi a eu lieu au Cabinet de Lecture Provincial, le sixième tirage mensuel de la Loterie Nationale, sous la présidence de MM. les abbés Bonin et Laplante.

Tous les numéros gagnants: 50,000

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

EXTRA

A NOS ABONNES DE SOREL

M. P. E. Boucher est maintenant le seul agent de LA PRESSE et de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS.

POIRIER, BESSETTE & CIE

Ferniers de la circulation de LA PRESSE, 1540 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL-Photos - Voir l'annonce.

COUR DU BANC DE LA REINE

10 novembre 1887.

Présidence de Son Honneur le Juge en chef A. A. Dorion.

M. R. Fréchet et J. N. Greenhalgh représentent la couronne.

M. L. W. Slocum, greffier de la Couronne.

On continue l'affaire Downie.

M. Saint-Pierre et Barry adressent la parole aux jurés.

M. Kerr leur succède au nom de la poursuite et la Cour resume les débats.

A une heure les jurés entrent dans leur salle de délibérations.

Robert Graham, accusé de vol avec effraction subit son procès.

LOTTERIE NATIONALE

Cet après-midi a eu lieu au Cabinet de Lecture Provincial, le sixième tirage mensuel de la Loterie Nationale, sous la présidence de MM. les abbés Bonin et Laplante.

Tous les numéros gagnants: 50,000

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

EXTRA

A NOS ABONNES DE SOREL

M. P. E. Boucher est maintenant le seul agent de LA PRESSE et de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS.

POIRIER, BESSETTE & CIE

Ferniers de la circulation de LA PRESSE, 1540 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL-Photos - Voir l'annonce.

COUR DU BANC DE LA REINE

10 novembre 1887.

Présidence de Son Honneur le Juge en chef A. A. Dorion.

M. R. Fréchet et J. N. Greenhalgh représentent la couronne.

M. L. W. Slocum, greffier de la Couronne.

On continue l'affaire Downie.

M. Saint-Pierre et Barry adressent la parole aux jurés.

M. Kerr leur succède au nom de la poursuite et la Cour resume les débats.

A une heure les jurés entrent dans leur salle de délibérations.

Robert Graham, accusé de vol avec effraction subit son procès.

LOTTERIE NATIONALE

Cet après-midi a eu lieu au Cabinet de Lecture Provincial, le sixième tirage mensuel de la Loterie Nationale, sous la présidence de MM. les abbés Bonin et Laplante.

Tous les numéros gagnants: 50,000

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

5714

EXTRA

A NOS ABONNES DE SOREL

M. P. E. Boucher est maintenant le seul agent de LA PRESSE et de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS.

POIRIER, BESSETTE & CIE

Ferniers de la circulation de LA PRESSE, 1540 rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL-Photos - Voir l'annonce.

COUR DU BANC DE LA REINE

10 novembre 1887.

Présidence de Son Honneur le Juge en chef A. A. Dorion.

M. R. Fréchet et J. N. Greenhalgh représentent la couronne.

M. L. W. Slocum, greffier de la Couronne.

On